

Distr^éaction

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré

LES ARTISTES DU CONSEIL
MUNICIPAL ENFANTS DEVANT LE
PANNEAU QU'ILS ONT RÉALISÉ
AVEC FABIENNE, ARTISTE PEINTRE.



A retrouver dans ce numéro

3

INFOS
COMMUNALES

Espace Pratique
Sportive
Quoi de neuf Docteur
Vitrail église

4

INFOS
COMMUNALES

Pigeon des villes
Moustique tigre

7

RENTÉE
SCOLAIRE

Services Ecole
Aide aux devoirs

8

A VOS
AGENDAS

Soirée
HYPNOSE

Votre mairie vous accueille:

Du lundi au vendredi
8h30—12h15
(l'après-midi sur rendez-vous)
Le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi
de chaque mois
9h00—12h15
02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr
Site: www.mairie-distre.fr

2 / Mot du Maire



Eric Tournon
Maire

L'été 2026 et ses périodes caniculaires feront sans doute réfléchir les climat sceptiques, le réchauffement climatique est malheureusement une réalité. Tout en préservant notre planète, il va falloir éviter que la situation ne s'empire encore plus et apprendre à vivre avec ce dérèglement. Comme le disait Sénèque, il y a plus de 2500 ans « la vie ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est apprendre à danser sous la pluie ».

Alors c'est ce que nous essayons de faire en ayant investi, dans une nouvelle réserve d'eau pluviale de 60 000 litres, portant nos capacités de stockage à 200 000 litres afin d'assurer, en toute légalité, nos arrosages, en ayant lancé l'étude de la construction d'un préau pour la maternelle couvert en panneaux photovoltaïques afin de produire l'énergie nécessaire pour alimenter la climatisation des classes, étudier avec les agriculteurs volontaires une gestion différente des espaces humides...

Septembre c'est avant tout l'heure de la rentrée des classes et nous souhaitons aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants une très belle année scolaire.

Notre école des vignes retrouvera des effectifs équivalents à ceux de l'année dernière avec de nouvelles têtes dans le personnel suite à des arrêts de travail, à un départ en retraite progressive et un renfort pour la cantine.

Une école ce n'est pas seulement des enfants qui courent dans la cour, des cartables qui traînent et des parents à la bourre qui se garent là où ils ne devraient pas !!!! ce sont aussi des familles qui s'installent, des commerces locaux qui vivent, des rues qui résonnent de voix d'enfants.

Alors oui, une école coûte de l'argent, mais une commune sans école coûte peut être encore plus cher car elle perd peu à peu son avenir.

L'avenir est devant nous... sauf quand on recule, alors prenons la marche avant et que chacun, à la vitesse qu'il aura choisie, se dirige vers l'automne que je vous souhaite le plus agréable.



M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
Tél: 02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr



ESPACE DE PRATIQUE SPORTIVE

Après du retard sur le planning, le sol de base n'a pas été validé par l'entreprise chargée de la mise en œuvre de la résine finale. Il a été nécessaire de poncer et ragréer le sol, aux frais de l'entreprise défectueuse.

Le jeudi 27 août, la résine devait être mise en œuvre mais suite à la pluie du mercredi soir, la salle s'est retrouvée inondée suite à deux chaussures que des petits malins avaient lancées dans le collecteur des gouttières.

Le sol est dorénavant intégralement terminé et les activités vont pouvoir débuter. Si vous êtes intéressé pour lancer une activité de loisir sportif, n'hésitez pas à nous contacter.



QUOI DE NEUF DOCTEUR !



Si aucune nouvelle contrainte de l'administration, de la CPAM ou du Conseil de l'ordre ne vient compromettre nos projets, nous devrions accueillir un médecin à plein temps début janvier 2027 et un deuxième à mi-temps à partir de mi-mars.



Nous allons lancer dans les prochaines semaines, une extension de notre pôle santé car depuis sa construction, la législation a changé interdisant aux médecins d'avoir la même salle d'attente que les paramédicaux.

C'est ce que l'Etat appelle la simplification administrative !!!

VANDALISME SUR UN VITRAIL DE L'EGLISE



L'un des vitraux de l'abside « la vierge à l'enfant » a fait l'objet de vandalisme. En effet, des gens peu scrupuleux se sont amusés à tirer à la carabine dans ce vitrail.

Plusieurs trous ont dû être réparés par un maître verrier qui en a profité pour le remettre dans le bon sens. Visiblement ce vitrail avait été récupéré dans l'église de Chétigné mais posé à l'envers.

Coût de l'opération avec installation d'une protection identique à celle mise en place à Notre Dame de Paris: 6 249 € HT dont une partie sera prise en charge par notre assurance.



REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés sera organisé le **mardi 17 novembre 2026,**
à partir de 12 h, dans la salle intercommunale des Bois.

Si vous avez 72 ans et plus, Monsieur le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les membres du Bureau d'aide sociale seront heureux de vous accueillir, alors reprenez cette date dès maintenant.

Faites vous connaître en Mairie (avant le 3 novembre 2026) si vous n'avez pas reçu, à votre domicile, notre invitation personnelle courant octobre.



Merci d'avoir la gentillesse de toujours répondre à notre invitation personnelle quelle que soit votre réponse.

4 / Infos communales

LUTTE CONTRE LE PIGEON BISET FERAL

Le pigeon biset feral appelé plus communément pigeon de ville, est présent dans la plupart des villes et des centres des communes dans lesquels il s'est parfaitement adapté aux avants toits et corniches des maisons. Un couple donne 6 à 8 couvées de 2 œufs par an.

Origines de cette prolifération :

- La nourriture par les particuliers difficiles à raisonner,
- L'absence d'ennemis naturels en ville : les pigeons faibles ou malades peuvent survivre.
- L'abandon de certains bâtiments, laissant un accès facile aux pigeons pour se reproduire.

Quels sont les inconvénients du pigeon biset feral ? :

Effets sur la santé de l'homme : transmission à l'homme de maladies infectieuses et allergiques. 70 % des pigeons sont porteurs d'une maladie appelée ORNITHOSE qui se transmet à l'homme. Elle se manifeste par une pneumonie touchant en particulier les personnes âgées et les sujets fragiles dont la guérison peut prendre de 2 semaines à 3 mois. D'autres maladies respiratoires: pneumonies et asthmes allergiques peuvent être transmises.

Effets sur le patrimoine: ils ne sont pas neutres car chaque **pigeon est à l'origine de 12 kilos de fiente par an.**



Les agents de la Fédération Départementale des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles du 49 ont dénombré plus de 200 pigeons, dans les charpentes de la nef et de l'abside de l'église.

Après étude de plusieurs solutions, il a été décidé de les éliminer par tir. Trois personnes vont être habilitées pour procéder aux tirs sur le domaine public et chez les particuliers qui le souhaitent.



MOUSTIQUE TIGRE A DISTRÉ

Depuis 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) colonise progressivement la métropole, touchant tous les départements des Pays de la Loire : au 1^{er} janvier 2026, 62 communes sont officiellement colonisées. Pour limiter le risque de transmission de maladies vectorielles (arboviroses) par des moustiques, le ministère de la santé a mis en place un dispositif de surveillance. L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire a confié cette surveillance à un opérateur habilité, INOVALYS.



Ce dispositif de surveillance mis en œuvre a révélé la présence du moustique tigre (*Aedes albopictus*) sur une période prolongée sur notre commune, plus particulièrement dans le bourg et la rue de la cave Grolleau. Selon les critères définis par l'arrêté du 23 juillet 2019. **La commune de Distré est dorénavant identifiée comme colonisée par le moustique tigre (*Aedes albopictus*).**

Ce moustique est responsable d'une nuisance importante et est un vecteur potentiel de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Cependant, il ne transmet ces virus que s'il a d'abord piqué une personne déjà infectée.

Nous allons devoir mettre en œuvre des mesures collectives et individuelles pour prévenir son développement afin de limiter les nuisances causées par cette espèce invasive, tout en réduisant les risques sanitaires associés. Cela comprend, entre autres, la mise en place de campagnes de sensibilisation, la suppression voire le traitement des gîtes larvaires sur le domaine public, ainsi que l'implication active des administrés pour l'élimination des sources d'eau stagnante dans leurs jardins, terrasses et autres espaces extérieurs. La lutte contre le moustique-tigre fait partie des pouvoirs de police du Maire, dans le cadre du respect de la salubrité publique.

De ce fait, nous vous ferons parvenir avant le printemps les modalités de lutte retenues.

CHEVAUCHÉES DISTRÉENNES

Samedi 4 juillet, les traditionnelles Chevauchées distréennes, courses de cheval-bâton, ont eu lieu sur le terrain de l'Echallier. Grâce à la générosité de nombreux partenaires, les vainqueurs des épreuves ont pu offrir 300 € à l'association de leur choix.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Depuis 3 ans, nous proposons une action à destination des habitants de Distré qui désirent progresser dans l'utilisation de l'outil informatique.

Les séances auront lieu le jeudi de 10h à 12h, selon un planning élaboré en début de période, entre les mois d'octobre 2026 et juin 2027, au Foyer des jeunes à l'Echallier de Distré.



Apportez votre ordinateur ainsi vous apprendrez à utiliser votre matériel personnel. Les séances seront à thème, comme par exemple: prendre en main mon ordinateur, naviguer sur internet, gérer ma messagerie, mes mots de passe, mes photos, mieux utiliser mon téléphone...

Vous pourrez vous inscrire aux ateliers de votre choix, en contactant **Solène d'AFRIEJ au 07.87.66.99.65**, mais il n'y aura que 10 places par séance. Seuls ceux qui se seront inscrits au préalable pourront assister aux séances à thème.

Des permanences mensuelles seront également organisées. Vous pourrez venir avec vos questions et votre matériel (si cela est possible pour vous).

Si vous habitez Distré et que vous êtes intéressé, faites vous connaître en Mairie (02.41.50.28.50 ou mairie-sg.distre@orange.fr) en donnant vos Noms, Prénoms, Téléphone et Courriel, nous reprendrons ensuite contact avec vous et nous vous communiquerons courant septembre le calendrier des séances, les thèmes et les modalités d'inscription à ces ateliers.

Consultez régulièrement notre site internet pour avoir des informations plus précises dès qu'elles nous seront communiquées

BELOTHON: vendredi 27 novembre

Le Conseil Municipal « enfants » organisera son célèbre concours de Belote au profit du TELETHON, dans la salle intercommunale des Bois, le vendredi 27 novembre 2026, à partir de 20h.

Des lots pour toutes les équipes, inscriptions en Mairie, avant le 24 novembre (places limitées)

Consultez régulièrement notre site internet pour avoir des informations plus précises dès qu'elles nous seront communiquées.

BELOTHON 2026



6 / Infos communales

POINT-LIVRES DANS L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Venez emprunter des livres dans votre point-livres situé à l'espace de convivialité aux heures de permanences affichées sur la porte. Il suffit de venir vous inscrire au local POINT-LIVRES et d'être adhérent de **l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT**. Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres pour une durée d'un mois renouvelable une fois.

OUVERTURE: Le **MARDI** (semaines impaires) de 16h30 à 18h et certains jeudis, de 17h à 18h30 (selon planning affiché).

En adhérant à l'association espace de convivialité DISTR'AYANT situé au 10, place de l'Amitié à Distré (entrée près de la Mairie) vous pourrez pratiquer de nombreuses activités et disposerez également d'un espace où vous pourrez consommer des boissons chaudes et des rafraîchissements.

Pour profiter de tout cela, vous devrez adhérer à l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT en versant (en 2026/2027) 16 €, (adhésion valable du 1^{er} sept au 31 août).



4 boîtes à livres, en accès libre, gratuit, 24h/24h, 7j/7j sont aussi à votre disposition: l'une à droite du porche d'entrée de la Mairie, la deuxième, Place Jacques Pein à Chétigné, la troisième Place Mesnet à Munet et la dernière en haut de la rue de la Cave Grolleau.

Prenez un ou plusieurs livres et après lecture, rapportez-les dans cette boîte à livres. Vous pouvez aussi y déposer des livres que vous voulez faire découvrir aux autres lecteurs.



Vous pourrez réserver vos plannings du jeu de boule de fort.

Plus d'infos:
Téléphone : 09 77 80 98 37
Email : aecd49@orange.fr

COURS DE TAI CHI ET DE QI GONG

Nous cherchons à constituer un groupe de pratique du Tai Chi et du Qi Gong sur Distré. Fort de 40 ans d'expérience, Monsieur KIM, aujourd'hui à la retraite, veut transmettre son savoir-faire à des personnes souhaitant s'initier à cette pratique sportive.

Si vous êtes intéressé contactez-nous au 07.57.55.14.37



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Une des premières actions décidées par le conseil municipal enfants est de réaliser à la peinture, un panneau représentant Distré et ses hameaux



Les artistes qui ont réalisé ce panneau



**Inauguration du panneau
le lundi 31 août 2026**

Rentrée scolaire / 7

158 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des Vignes de Distré, accueillis, dans 7 classes, par l'équipe enseignante et le personnel de l'école.

SERVICES PARTENAIRES DE L'ECOLE DES VIGNES

UN TRANSPORT SCOLAIRE MATIN et SOIR reliant votre quartier à l'école des Vignes, avec une accompagnatrice pour surveiller les enfants.



UN ACCUEIL PERISCOLAIRE AVANT ET APRES L'ECOLE de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, dans la Maison verte située en face de l'école, dans des locaux adaptés et lumineux, avec du personnel d'animation qualifié.

UN SERVICE DE RESTAURATION organisé en self de cantine pour les enfants du CP au CM2, avec une cuisine préparée sur place, avec des produits locaux, par une cuisinière diplômée, avec l'aide d'animatrices pour aider les plus jeunes. Ce service est réparti sur 2 salles de réfectoire: une pour les maternelles servis à table et une avec le self.



L'augmentation du coût des aliments, de l'électricité et de la grille de la fonction publique a conduit à une augmentation de l'ordre de 15 % du prix de revient des repas. Il faut préciser que les parents ne paient que 50 % du prix de revient. Compte tenu des finances saines de la commune, le Conseil Municipal a décidé de limiter la hausse à 10 cts (donc 3.80 € par repas).



POUR LE MERCREDI, UN ACCUEIL COMMUNAL à la journée ou à la demi-journée, dans la Maison verte, avec un service de cantine assuré le midi, avec le personnel de l'école qualifié en animation.

Christelle, Justine, Florence, Amélie et Angélique vous accueillent à la Garderie périscolaire, à l'Accueil du mercredi et à la cantine et Flavie accompagne les enfants dans le bus.

GARDERIE PERISCOLAIRE 1.2.3. SOLEIL

RECHERCHE PERSONNES BIENVEILLANTES



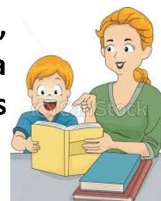
Nous recherchons des bénévoles pour aider les enfants de la garderie à faire leurs devoirs en petits groupes, dans les locaux de la Maison verte, en présence des animatrices.

le LUNDI et le JEUDI de 17h20 à 18h20

Il s'agit de guider les enfants volontaires dans la réalisation de leur travail personnel.

Si cela vous intéresse de donner un peu de votre temps, ou que vous voulez plus d'informations, contactez la Mairie au 02.41.50.28.50. en laissant vos coordonnées nous vous rappellerons.

Merci d'avance.



Plus d'infos et Tarifs sur le site:
www.mairie-distre.fr



Les produits servis à la cantine sont de qualité, achetés auprès de fournisseurs les plus locaux possible.

Précisons que le mot d'ordre rappelé au personnel de restauration par le Maire, en ce début d'année scolaire, reste « **Consommer local c'est capital** ».

PARKING ECOLE DES VIGNES



Le parking de l'école a été totalement refait pendant l'été avec un matériau que nous espérons plus stable.



8 /

VENDREDI 2 OCTOBRE

LAST ACTION HYPNOSE
ONEVOI

20h30

Dans la salle
intercommunale
des Bois

La commune de Distré organise
une soirée HYPNOSE



<https://www.youtube.com/watch?v=7cuDI4NNI4o>



Les soirées à votre bon cœur, organisées par la Commune de Distré, vous font découvrir des spectacles que vous pouvez récompenser en déposant la participation financière de votre choix, dans l'urne mise à votre disposition à la sortie de la salle.

*Venez vivre les
plus grands films du cinéma
Grâce à l'hypnose*